

## Plantes aromatiques

2020/2021

### Variétés recommandées pour la production bio professionnelle

Cette liste contient espèces et variétés pour la culture professionnelle des plantes aromatiques de thé, d'épices, médicinales et cosmétiques. La réglementation de l'utilisation des semences et de cultures multipliées par voie végétative en maraîchage

biologique et la définition des niveaux de disponibilité se trouvent à la fin de la présente liste variétale. Si une espèce ne figure pas dans la liste, veuillez consulter le site internet [www.organicXseeds.ch](http://www.organicXseeds.ch) ou contacter le Service des semences

bio (voir la dernière page). Des explications sur les catégories de sélection figurent sur la dernière page. [Cat. X] signale une forme sauvage ou une variété de Pro Specie Rara.

Les espèces ont été mis dans l'ordre de leurs noms latins. Pour les espèces suivantes les plus importantes le nom français et le nom latin diffèrent nettement:

Basilic *Ocimum* Cerfeuil *Anthriscus cerefolium* Estragon *Artemisia dracunculus* Marjolaine *Origanum majorana*

Famille Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Aizoaceae (Aizoacées)</b>					
Mesembryanthemum chrySTALLINUM, Ficoïde glaciale		Niveau 3			
<b>Apiacées (ombellifères)</b>					
Anethum graveolens, Aneth					
	Plantes fraîches	Niveau 3	Commun (Sat), Goldkrone (Ez), Hera, Thalia (Hi) [toutes Cat. III]		Diana (Hi) [Cat. III]
	Plantes séchées	Niveau 2	Commun (Sat), Green Sleeves (Ez), Tetra Dill (Sat), Hera (Hi) [toutes Cat. III]		
	Plantes en pots	Niveau 2	Commun (Sat), Ella (Ez), Tetra Dill (Sat) [toutes Cat. III]		
Angelica archangelica, Angélique		Niveau 3	Commun (Ph) [Cat. III]		
Anthriscus cerefolium, Cerfeuil					
	Plantes fraîches	Niveau 3	Fijne Krul (Hi), Commun (Sat) [toutes Cat. III]		Massa (Enza, Hi)
	Plantes en pots / Plantes séchées	Niveau 2	Fijne Krul (Hi), Commun (Sat) [toutes Cat. III]		
Apium graveolens var. secalinum, Célerie à couper, Célerie feuille, Célerie à tondre		Niveau 2	Commun (Sat, GV), Ache de marais (GV) [Cat. III]		
Carum carvi, Carvi		Niveau 3	Commun (Sat), Arterner (Ph) [toutes Cat. III]		Obtentions spéciales (fen) [Cat. III]

Famille Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Apiacées (ombellifères) (suite)</b>				
Coriandrum sativum, Coriandre				
	Plantes fraîches	Niveau 3	Jantar, Blattkoriander (Ph), obtention Sativa [toutes Cat. III]	Commander (Be), Variétés spéciales [toutes Cat. III]
	Plantes en pots / Plantes séchées	Niveau 2	Caribe (Be), Marino (Ez), obtention Sativa [toutes Cat. III]	
Cuminum cyminum, Cumin				
		Niveau 3		
Foeniculum vulgare, Fenouil (pour épices ou infusions)				
		Niveau 3	Commun (Sat, Hi) [Cat. III]	var. Dulce bat. Drap. [Cat. III]
Levisticum officinale, Livèche (Herbe à maggi)				
	Plantes fraîches	Niveau 3	« Mittelgroblättriger » (Ph) [Cat. III]	Obtentions spéciales
	Plantes en pots / Plantes séchées	Niveau 2	Commun (Sat, Hi, GV), Elsebetha (Ez) [toutes Cat. III]	
Peucedanum ostruthium, (syn. <i>Imperatoria ostruthium</i> ), Impérateur, Peucedan officinal				
		Niveau 3		Obtention mediSeeds [Cat. III]
Pimpinella anisum, Anis				
		Niveau 3		Commun [Cat. III]
Pimpinella saxifraga, P. peregrina, Boucage saxifage				
		Niveau 3		Licora (obtention mS) [Cat. III]
Trachyspermum ammi, Ajowan				
		Niveau 3		
<b>Astéracées (composées)</b>				
Achillea collina, Achillée millefeuille				
		Niveau 3	Commun, Hügel-Schafgarbe (toutes Sat) [Cat. III]	Commun (mS) [Cat. III]
Antennaria dioica, Antennaire dioïque (Pied de chat)				
		Niveau 3		
Arnica montana, Arnica				
		Niveau 3		Obtention mediSeeds [Cat. III]
Artemisia abrotanum, Aurone				
		Niveau 3		
Artemisia absinthium, Absinthe				
		Niveau 3		Obtention suisse [Cat. III]
Artemisia annuum, Armoise annuelle				
		Niveau 3		Obtention mediSeeds [Cat. III]
Artemisia dracunculoides, Estragon				
		Niveau 2	De russie (Hi) [Cat. III]	
Artemisia umbelliformis, Génépi blanc				
		Niveau 3		RAC 10, RAC 12, RAC 18 (sans Thuyon) (Obtention mediSeeds) [Cat. III]
Artemisia vallesiaca, Armoise du Valais				
		Niveau 3		Obtention suisse [Cat. III]
Artemisia vulgaris, Armoise commune				
		Niveau 3		Obtention suisse [Cat. III]
Bellis perennis, Pâquerette vivace				
		Niveau 3		
Calendula officinalis, Souci officinal (fleurs doubles)				
		Niveau 3	A Fleurs semi-doubles (Sat), Orange King, Erfurter Orangefarbige (Ph) [toutes Cat. III]	C. officinalis officinalis (fen) [Cat. III]
Carlina acaulis, Carlina sans tige				
		Niveau 3		
Centaurea cyanus, Bleuet				
	rouge, rose, blanche (fleurs doubles)	Niveau 3		Rouge/rose à fleur double, Red boy, Pinky, blanche (fen) [toutes Cat. III]

Familie Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Astéracées (composées) (suite)</b>				
	Bleue (fleurs doubles)	Niveau 3	Bleue à fleur double (Ph) [Cat. III]	Blauer Busch, Blue Boy [toutes Cat. III]
	Chamaemelum nobile, Camomille romaine	Niveau 3		Fleurs simples
	Cichorium intybus, Chicorée sauvage, endive	Niveau 3	Macun (Sat) [Cat. I]	Baccara F1, Vintor F1 (Hoquet p.ex. via fen) [toutes Cat. III]
	Cynara cardunculus Scolymus Group (syn. <i>C. scolymus</i> ), Artichaut	Niveau 3	Lomanita (Sat) [Cat. III]	Grüne von Laon [Cat. III]
	Echinacea angustifolia, Echinacée	Niveau 3		
	Echinacea purpurea, Echinacée, Rudbeckie	Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	
	Echinops ritro, Echinops	Niveau 3		
	Helianthus annuus, Tournesol	Niveau 3	Simple (Sat) [Cat. III]	à fleur double (p. ex. 'Hohe Sonnengold') [Cat. III]
	Leontopodium alpinum, Edelweiss	Niveau 3		Helvetia (ms) [Cat. III]
	Matricaria recutia (Syn. <i>M. chamomilla</i> ), Camomille vraie	Niveau 3	Lutea, Bodegold (Ph), Obtention Sativa [toutes Cat. III]	Zloty Lan (Ph) [Cat. III]
	Silybum marianum, Chardon-Marie	Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
	Solidago virgaurea, Verge d'or	Niveau 3		
	Stevia rebaudiana, Stevia	Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	Variétés spéciales
	Tagetes erecta, Œillet d'inde	Niveau 3		Double: jaune-orange [Cat. III]
	Tanacetum parthenium ( Syn. <i>Chrysanthemum p.</i> ), grande Camomille	Niveau 3		
	Tanacetum vulgare, Tanaisie vulgaire	Niveau 3		
	Taraxacum officinale (syn. <i>T. sect. Ruderalia</i> ), Dent-de-lion, pissenlit	Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	Nouvelle (Enza, Pharmasaat) [Cat III]
<b>Boraginacées</b>				
	Borago officinalis, Bourrache	Niveau 3	Commun (Sat, Hi) [Cat. III]	Commun (Ez, GV) [Cat. III]
	Mertensia maritima, Mertensie maritime	Niveau 3		
	Pulmonaria officinalis, Pulmonaire officinale	Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
<b>Brassicacées</b>				
	Barbarea vulgaris, B. verna, Barbarée commune, Herbe de Sainte-Barbe	Niveau 2	Obtention Sativa [Cat. X]	
	Capsella bursa-pastoris, Capselle bourse à pasteur	Niveau 3		
	Nasturtium officinale, cresson de fontaine	Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	Avona (Ez), Commun (Ez, Hi) [toutes Cat. III]
	Tropaeolum majus, Capucine grande	Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	
<b>Cannabaccées</b>				
	Humulus lupulus, Houblon	Niveau 3		

<b>Famille Espèce</b>	<b>Sous-groupe</b>	<b>Classe- ment</b>	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Caryophyllacées</b>					
Herniaria glabra, Herniaire glabre		Niveau 3			
<b>Chenopodiacees (Chenopodiacees)</b>					
Atriplex hortensis, Arroche des jardins		Niveau 3	Obtentions Sativa (rouges, vertes) [Cat. X]		
Chenopodium ambrosioides (syn Dysphania a.), Epazote		Niveau 3			
Chenopodium bonus-henricus, Chénopode Bon-Henri		Niveau 3			
Chenopodium foliosum, Epinard fraise		Niveau 3	Obtention Zollinger [Cat. III]		
<b>Crassulacées</b>					
Rhodiola rosae , Orpin rose, Rhodiole rose		Niveau 3			
<b>Fabacées (Papillonacées)</b>					
Galega officinalis, Galéga, Rue des chèvres NEOPHYT* (voir p. 8)		Niveau 3			
Lathyrus sylvestris, Pois senteur		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]		
Lotus corniculatus, Lotier corniculé		Niveau 3	Commun (Wi) [Cat. X], Commun (Sat) [toutes Cat. III]		
Melilotus officinalis, Mélilot off.		Niveau 3	Commun (Sat) [Cat. III]		
Trifolium pratense, Trefle rouge		Niveau 2	diverses variétés (ER, fen, MR, Sat) [toutes Cat. III]		
Trigonella coerulea, Trèfle bleu		Niveau 3	Obtention Sativa, Obtention Artern (Ph) [toutes Cat. III]		
Trigonella foenum-gracum, trigonelle fenugrec		Niveau 3			
<b>Gentianacées (Gentianées)</b>					
Centaurium erythraea, Centaurée, petite		Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]		
Gentiana acaulis, Gentiane de Koch		Niveau 3			
Gentiana lutea, Gentiane jaune		Niveau 3			
<b>Géraniacées</b>					
Geranium robertianum, Géranium Herbe à Robert		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]		
<b>Hypericacées</b>					
Hypericum perforatum, Millepertuis perforé, Herbe de la St. Jean		Niveau 3	Topas (fen), Obtention Sativa [toutes Cat. III]		
<b>Labiacées (Labiées)</b>					
Agastache mexicana, Agastache rugosa, Agastache sp., Agastache		Niveau 3	Commun (Sat) [Cat. III]		
Clinopodium methifolium (Syn. Calamintha), Calament		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]		
Clinopodium nepetha (Syn. Calamintha), Calament népéta		Niveau 3			
Dracocephalum moldavica, Tête de dragon		Niveau 3	Arat (Ph), Commun (Sat) [toutes Cat. III]		

Famille Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Labiacées (Labiées) (suite)</b>				
Glechoma hederacea, Lierre terrestre		Niveau 3		
Hyssopus officinalis, Hysope officinale		Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	Perlay (obtention mS), Commun (Hi) [toutes Cat. III]
Lavendula angustifolia, Lavande officinale		Niveau 3	Verani (Ez), commun (Hi, Sat) [toutes Cat. III]	Vera (GV) [Cat. III]
Leonurus cardiaca, Agripaume cardiaque		Niveau 3		
Lycopus europaeus, Lycophe de Virginie, Lycophe d'Europe		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
Marrubium vulgare, Marrube blanc		Niveau 3		Calendula (obtention mS) [Cat. III]
Melissa officinalis, Mélisse (~ officinale, ~ citronnelle)		Niveau 3	commun (Hi, GV, Sat), Citrina (Ez) [toutes Cat. III]	Lorelei (obtention mS) [Cat. III]
Monarda fistulosa, Monarde fistuleuse		Niveau 3		
Nepeta cataria citr., Herbe-aux-chats		Niveau 3		
Ocimum basilicum, Basilic				
Basilic à grandes feuilles	Plantes fraîches	Niveau 3	De Genova (div.), Eleonara (Ez, GV) [toutes Cat. III]	Variétés spéciales
	Plantes en pots	Niveau 3	De Genova (div.), Edwina, Emma (Ez), Gustosa (Hi) [toutes Cat. III]	Marian (Enza) [Cat. III]
	Plantes séchées	Niveau 2	A grandes feuilles (div)	
Basilic à petites feuilles		Niveau 3	Fin Vert Nain Compact (GV)	Pluto (Hi) [Cat. III]
Basilic à feuilles rouges	Plantes fraîches / en pots	Niveau 3	A feuilles rouges (div. Sativa), Rosie (Enza) [toutes Cat. III]	Rubra (Hi) [Cat. III]
Spécialités		Niveau 3	Basilic citronné, Basilic grec, Basilic à la cannelle (tous GV, Sat) [toutes Cat. III]	Sita (Basilic thaïlandais) (Hi) [Cat. III]
Origanum majorana, Marjolaine				
Plantes séchées		Niveau 2	Commune (obtentions Sat, fen) [Cat. III]	
Plantes fraîches		Niveau 3	Commune (obtentions Sat, fen) [Cat. III]	Variétés spéciales
Plantes en pots		Niveau 2	Commune (obtentions Sat, fen) [Cat. III]	
Origanum samothrake, Origanum sp., Origan autres espèces [Pour toutes les sortes d'utilisation]		Niveau 3	Grec (Sat, Ez) [Cat. III]	
Origanum vulgare, Origan				
Plantes séchées		Niveau 3	Commun (Hi, Satvia), Paula (Ez), Grec (Sat, Ez, Hi) [toutes Cat. III]	Carva (mS) [Cat. III]
Plantes fraîches		Niveau 3	Commun (Hi, Satvia), Paula (Ez), Grec (Sat, Ez, Hi) [toutes Cat. III]	Variétés spéciales
Plantes en pots		Niveau 2	Commun (Hi, Satvia), Paula (Ez), Grec (Sat, Ez, Hi) [toutes Cat. III]	
Perilla frutescens, Pérille, basilic chinoise		Niveau 3	Purpre (Zol)	
Rosmarinus officinalis, Romarin officinal		Niveau 2	Remy (Ez) [Cat. III]	
Salvia officinalis, Sauge (~ officinale)		Niveau 3	Commune (div. Sat), Fanni (Ez), Ceres (Hi) [toutes Cat. III]	Regula (Obtentions Cherstensen, mS) [Cat. III]

Famille Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Labiacées (Labiées) (suite)</b>				
Salvia sclarea, Sauge sclarée		Niveau 2	Obtentions Sativa [Cat. III]	
Satureja biflora		Niveau 3		
Satureja montana, Sarriette des montagnes		Niveau 2	Commune (Hi, Sat), Wilma (Ez) [toutes Cat. III]	
Satureja hortensis, Sarriette annuelle				
	Plantes fraîches	Niveau 3		Variétés spéciales
	Plantes séchées	Niveau 3	Commune (Sat), Saturn (Ph) [toutes Cat. III]	Aromata [Cat. III]
	Plantes en pots	Niveau 2	Commune (Sat, Hi) [Cat. III]	
Sideritis syriaca, Thé grec		Niveau 2		
Teucrium scorodonia, Germandrée petit-chêne		Niveau 3		
Thymus serpyllum, Thym serpolet		Niveau 3		
Thymus vulgaris, Thym (~ vulgaire)		Niveau 3	Commun, Deutscher Winter (Hi, Sat) [toutes Cat. III]	Deutscher Winter (Obtentions Cherstensen, mS), Varico 3 (mS) [toutes Cat. III]
<b>Liliacées (onagrariées, oenothéracées)</b>				
Allium chinese, Ail chinois		Niveau 3		
Allium tuberosum, Ciboulette chinoise, Ail à tondre		Niveau 3	Commune (GV), Obtention Sativa [toutes Cat. III]	Kobold (Enza), Shiva (Hi) [toutes Cat. III]
D'autres liliacées sont mentionnées dans la liste variétale maraîchage bio.				
<b>Malvacées</b>				
Alcea rosea, Rose trémière		Niveau 3	Obtention Sativa [toutes Cat. III]	Rouge claire, simple [Cat. III]
Althaea officinalis, Guimauve		Niveau 3		Obtention mediSeeds [Cat. III]
Malva sylvestris, Mauve				
	Production feuillies	Niveau 3	sp. Mauretania, Dunkelviolette (Ph) [Cat. III]	Commune (mS) [Cat. III]
	Production des fleurs	Niveau 3	Dunkelviolette (Ph) [Cat. III]	De couleur vraie / foncé [Cat. III]
<b>Myrtaceae (Myrtacées)</b>				
Eucalyptus sp.		Niveau 3		
<b>Onagracées (onagrariées, oenothéracées)</b>				
Epilobium parviflorum, Epilobe à petites fleurs		Niveau 3		
Oenothera biennis, Onagre bisannuelle		Niveau 3		

Familie Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Papaveracées</b>				
Chelidonium majus, Chélidoine		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
Eschscholzia californica, Kalifornischer Mohn		Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	
Fumaria officinalis, Fumeterre officinale		Niveau 3		
Papaver rhoeas, Coquelicot		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X], Obtention Sativa [Cat. III]	
<b>Passifloraceae (passiflores)</b>				
Passiflora incarnata, Passiflore officinale		Niveau 3		
<b>Plantaginacées (Plantaginées)</b>				
Plantago lanceolata, Plantain lancéolé		Niveau 3	Libor (Ph) [Cat. III]	Noflor (Obtention mS) [Cat. III]
<b>Poacées, Graminées</b>				
Avena sativa, Avoine		Niveau 1	→ Liste variétale céréales (N° 1374)	
Cymbopogon flexuosus, Citronelle		Niveau 3		East Indian [Cat. III]
<b>Polygonacées</b>				
Polygonum aviculare, Renouée des oiseaux		Niveau 3		
Rumex acetosa, Oseille		Niveau 3	Commun (Sat, Florensis) [Cat. III]	Belleville, obtentions spéciales [Cat. III]
<b>Primulaceae (Primelgewächse)</b>				
Primula veris, Primevère vraie		Niveau 3	Obtentions Sativa [Cat. III]	
<b>Ranunculacées (Renonculacées)</b>				
Actaea racemosa, Cimicifuga		Niveau 3		
Nigella sativa, Nigelle cultivée (= nigelle, nigelle de Crète, cumin noir)		Niveau 3	Obtention Thüringer (Ph) [Cat. III]	
<b>Rosacées</b>				
Agrimonia eupatoria, Aigremoine eupatoire		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
Alchemilla xantochlora, Alchemille jaunâtre		Niveau 3		
Filipendula ulmaria, Reine des prés, Olmaria comune		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
Fragaria vesca, Fraisier des bois		Niveau 3		Alexandria [Cat. III]
Geum urbanum, Benoîte commune		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	
Sanguisorba minor, Pimprenelle, sanguisorbe		Niveau 3	Obtentions Sativa [Cat. III]	
Sanguisorba officinalis, Sanguisorbe officinale, grande Pimprenelle		Niveau 3		
<b>Rubiacées</b>				
Galium verum, Gaillet jaune		Niveau 3	Forme sauvage (Wi) [Cat. X]	

Famille Espèce	Sous-groupe	Classe- ment	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur / fournisseur) [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 11	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
<b>Rutacées</b>				
Ruta graveolens, Rue		Niveau 3		
<b>Scrophulariacées</b>				
Verbascum phlomoides, Bouillon blanc		Niveau 3	Obtentions Sativa [Cat. III]	
Veronica officinalis, Veronique		Niveau 3		Obtention mediSeeds [Cat. III]
<b>Urticacées</b>				
Urtica dioica, Ortie dioïque		Niveau 3	Commune (Sat, Ph) [Cat. III]	Obtention mediSeeds [Cat. III]
Urtica urens, Ortie		Niveau 3	Commune (Sat, Ph) [Cat. III]	
<b>Valerianacées</b>				
Valeriana officinalis, Valériane off.		Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	
<b>Verbenacées</b>				
Verbena officinalis, Verveine off.		Niveau 3	Obtention Sativa [Cat. III]	
Vitex agnus-castus, poivre du moine		Niveau 3		
<b>Violacées</b>				
Viola tricolor, Pensée sauvage		Niveau 3		

\* *Galega officinalis* (Rue des chèvres): Néophyte potentiellement invasif, culture à suivre en référence à l'avertissement sur les néophytes et ne planter en aucun cas hors des surfaces cultivées surveillées:

#### Attention

Sans contrôle, cette espèce peut nuire à la nature. Planter seulement sous contrôle et dans les zones construites. Entretenir les plantes: tailler, ôter les fruits et les graines. Ne pas composter soi-même; éliminer avec les déchets verts ou les déchets ménagers.

(Art. 5 et Art 15. Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (814.911); [www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch) > Néophytes

Be	Bejo	fen	fenaco	mS	mediSeeds	Wi	Wildstauden.ch
div	divers fournisseurs	GV	Graines Voltz	Ph	Pharmasaat	Zol	Zollinger
Ez	Enza	Hi	Hild/Graines Voltz	Sat	Sativa-Rheinau		
ES	Eric Schweizer	MR	Mühle Rytz				

#### Adresses:

- Adresses des fournisseurs de semences bio pour les cultures de légumes et de plantes aromatiques [www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/55/18/1.html](http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/55/18/1.html)
- Adresses des fournisseurs de plants bio pour les cultures de légumes et de plantes aromatiques [www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/55/15/1.html](http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/55/15/1.html)

Les adresses se trouvent sur [www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) > Adresses



## Directives pour l'utilisation des semences dans les cultures de plantes aromatiques biologiques (Base: directives de Bio Suisse 1.1.2021)

En agriculture biologique il est obligatoire d'utiliser des semences multipliées en bio (= semences bio). Cette exigence correspond aux directives de l'UE et doit aussi être appliquée par les labels privés comme le Bourgeon Bio Suisse ou Demeter. Cependant, puisque l'approvisionnement du marché en semences biologiques est encore insuffisant pour les cultures professionnelles, les organisations gestionnaires de labels peuvent définir des exceptions.

Pour que les producteurs de plantes aromatiques biologiques puissent continuer d'utiliser des variétés qui ont fait leurs preuves, Bio Suisse a attribué les espèces et les sous-groupes (= sous-groupes à l'intérieur d'une espèce donnée) à trois niveaux de disponibilité des semences bio (cf. encadré ci-dessous). Le classement dans ces trois niveaux est effectué par les Commissions techniques (CT) Plantes aromatiques et Plantes ornementales de Bio Suisse une fois par année début janvier sur la base de l'offre sur le marché des semences.

La liste variétale ne concerne que les plantes aromatiques multipliées par semis. Il y a des variétés sélectionnées seulement pour quelques espèces de plantes aromatiques, mais les différentes provenances peuvent avoir des caractéristiques très différentes et ne sont donc pas forcément interchangeables. La même espèce peut être divisée en différents niveaux selon l'utilisation prévue / le groupe de variétés. Exemple Lotus corniculatus : en tant qu'arbuste sauvage = niveau 1, pour la culture fourragère = niveau 2, pour la culture professionnelle d'herbes ou en tant qu'arbuste décoratif = niveau 3.

Pour les plantes aromatiques multipliées par voie végétative, le matériel de départ doit provenir de multiplication Bourgeon (Bio UE possible sur demande d'autorisation exceptionnelle). Une demande d'autorisation exceptionnelle dûment motivée (nouveau, qualité ou quantité disponible pas suffisante) doit être postée sur [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch) avant l'achat de matériel conventionnel de multiplication végétative. La demande peut aussi exceptionnellement être adressée directement au

Service des semences bio du FiBL. Les plantes ne pourront être vendues comme plantes bio qu'à partir de la deuxième génération sauf si le résultat d'une analyse complète de résidus ordonnée par l'organisme de certification et effectuée sur les plants ou avant la récolte est négatif.

Les espèces suivantes figurent dans la Liste variétale pour le maraîchage bio:

- ciboulette;
- persil;
- rucola.

Le classement de la Liste variétale est contraignant pour les commandes passées pendant l'«année semencière» en cours (du 1er janvier au 31 décembre), et il sert aussi de base pour les contrôles des exploitations maraîchères biologiques.

Les niveaux de disponibilité sont définis en fonction de l'offre en variétés multipliées en bio:

### Niveau 1: Bio = obligatoire

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est obligatoire.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.
- Même dans les cultures professionnelles, il n'y a pas d'exception possible à l'obligation d'utiliser des semences bio.

### Niveau 2: Bio = règle

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est la règle.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.
- Il faut demander préalablement une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

### Niveau 3: Bio = souhaité

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est souhaitée.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.
- Si une variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans autorisation exceptionnelle (attestation pas nécessaire; faire quelques contrôles de disponibilité dans la base de données [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch) à l'échéance du délai pour la commande).

## Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Il y a pour information cinq catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

## Exceptions générales

- Des essais variétaux d'une surface d'au maximum 10 ares ou 10 % d'une série peuvent être mis en place avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio après annonce au Service des semences bio du FiBL.
- Les cultures de variétés rares et dignes d'être conservées pour lesquelles le marché ne propose pas de semences bio sont possibles avec une autorisation exceptionnelle du Service des semences bio du FiBL.

## Renseignements, annonces des essais variétaux, attestations

Les renseignements sur la disponibilité sont fournis par la base de données [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch).

Le formulaire d'annonce pour essais variétaux vous trouvez sur: [www.bioactualites.ch/cultures/introduction-semences-bio/exceptions.html](http://www.bioactualites.ch/cultures/introduction-semences-bio/exceptions.html).

## Demandes d'autorisations exceptionnelles

*Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?*

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées pour des espèces ou des sous-groupes du niveau 2 (Bio = la règle);
- Pour les essais variétaux et les cultures conservatrices d'espèces ou de sous-groupes des niveaux 1 et 2.

*Quand ne faut-il pas avoir une autorisation exceptionnelle?*

- Quand il n'y a plus aucune variété disponible en bio pour l'espèce et le sous-groupe désirés, un tirage imprimé de l'attestation délivrée par la base de donnée [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch) suffit.

*Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?*

- C'est la personne qui commande les semences qui doit demander les autorisations exceptionnelles.
- Les producteurs de plants peuvent déposer une demande unique pour tout un lot de production.

*Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?*

Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être faites sur le site [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch). L'octroi d'une autorisation est facturée Fr. 50.- pour 1 à 5 variétés, puis Fr. 10.- par variété supplémentaire.

L'autorisation est gratuite si aucune variété de la liste variétale pour l'espèce ou le sous-groupe d'espèces désiré des niveaux 1 et 2 n'est disponible sur [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch) comme étant issue de multiplication bio.

## Adresse de contact

Service des semences bio  
Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL,  
Ackerstrasse 113, case postale 219, 5070 Frick  
Tél 062 865 72 08  
[semences-bio@fibl.org](mailto:semences-bio@fibl.org); [www.bioactualites.ch/cultures/introduction-semences-bio.html](http://www.bioactualites.ch/cultures/introduction-semences-bio.html)

## Impressum

*Éditeurs:*

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL  
Ackerstrasse 113, case postale 219, 5070 Frick, Suisse  
[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org), [www.fibl.org](http://www.fibl.org)

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle  
[bio@bio-suisse.ch](mailto:bio@bio-suisse.ch), [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)

*Réalisation technique:*

Samuel Hauenstein, Erwin Grünenfelder et Ulrich Mäder  
(CT Plantes aromatiques de Bio Suisse), Thomas Aeschli-  
mann (Ricola AG), Markus Gammeter (Plantamont),  
Hansjürg Imhof, Bina Thürkauf et Kathrin Huber (CT Plan-  
tes ornementales de Bio Suisse).

*Rédaction et mise en page:*

Samuel Hauenstein, Patricia Schwitter et Ania Biasio (FiBL)

*Traduction:*

Manuel Perret

*Prix:*

Téléchargement: gratuit (<https://shop.fibl.org>)